

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

Transmission d'entreprise et régime Dutreil : Problématiques récurrentes et application stratégique

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les conditions d'application du régime Dutreil et ses dernières évolutions réglementaires
- Articuler le régime Dutreil avec les règles d'IFI, de démembrement de propriété, de droits des sociétés
- Appréhender les risques de remise en cause du régime Dutreil et être capable de proposer des schémas de restructuration pour sécuriser son application
- Être en mesure de conseiller utilement les clients sur l'opportunité d'une transmission en Dutreil que l'on soit en présence d'enfants repreneurs ou non
- Être en mesure de définir un schéma de transmission : restructurations préalables, fraction à transmettre, modalités de financement des droits de donation
- Disposer de bons réflexes en matière de transmission

Public visé : experts-comptables et collaborateurs confirmés.

Date et durée :

Mardi 16 décembre 2025 de 14h à 18h (4h, avec pause de 15 mn à 16h) dans les locaux de Terra Gestion, 33 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragestion.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : aucun pour l'auditoire de la profession comptable.

Tarif partenaire Terra Gestion : 125 € HT

Tarif public : 250 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Diaporama PowerPoint
- Exercices pratiques
- Exposés théoriques
- Questions posées par l'intervenant aux participants pour rendre la formation interactive

Moyens techniques :

- Tableau numérique pour les documents projetés, paperboard
- Accueil des participants dans une salle facilitant l'approche pédagogique et les mises en situations

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

77

259, rue Pierre et Marie Curie
77000 VAUX-LE-PENIL
Tél. 01 64 79 76 00

91

3, av. du Général de Gaulle
91090 LISSES
Tél. 01 84 18 00 10

75

33, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 01 42 65 41 64

89

50 ter, rue de Malte
75011 PARIS
Tél. 01 43 14 40 50

89

23, boulevard Davout
89000 AUXERRE
Tél. 03 86 42 07 07

78

38, rue des États Généraux
78000 VERSAILLES
Tél. 01 39 07 49 00

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Evaluation en fin de formation

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 25 personnes

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Programme :

1^{ère} partie – Le régime Dutreil et ses dernières évolutions réglementaires

- Champ d'application : activités éligibles, dernières évolutions législatives, structurations éligibles, problématique de l'immobilier d'entreprise, société de holdings
- Exemples de structurations permettant de respecter les conditions du régime Dutreil
- Conditions à remplir
- Conséquences du non-respect des obligations légales

2^{ème} partie – Comment financer les droits de donation ?

- Le régime fiscal du paiement différé et fractionné
- Critères de choix entre la prise en charge des droits par le donateur ou par les donataires

3^{ème} partie – Clauses statutaires et pactes d'actionnaires pour accompagner une transmission

- Clauses à prévoir
- Comment concilier les intérêts des enfants repreneurs/non-repreneurs ?
- Les bons réflexes à avoir

4^{ème} partie – Transmission aux petits-enfants : donation-partage transgénérationnelle avec réincorporation ou nouvelle donation-partage en Dutreil

- Aspects civils sur la donation-partage transgénérationnelle
- Aspects fiscaux de la donation-partage transgénérationnelle
- Critère de choix entre l'une ou l'autre option

Conclusion

- Retours pratiques sur les dossiers traités
- Exemples chiffrés
- Analyse transversale du thème : plus-values sur titres démembrés, nouvelles règles de déductibilité du passif social pour l'IFI, limitation de la déductibilité de certaines dettes de quasi-usufruit

FORMATEUR : Benoît DEDUITS – Notaire associé

77

259, rue Pierre et Marie Curie
77000 VAUX-LE-PENIL
Tél. 01 64 79 76 00

91

3, av. du Général de Gaulle
91090 LISSES
Tél. 01 84 18 00 10

75

33, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 01 42 65 41 64

75

50 ter, rue de Malte
75011 PARIS
Tél. 01 43 14 40 50

89

23, boulevard Davout
89000 AUXERRE
Tél. 03 86 42 07 07

78

38, rue des États Généraux
78000 VERSAILLES
Tél. 01 39 07 49 00